

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION  
du CONSEIL REGIONAL**

**N°10-94**

**sur le Budget Primitif de la Région pour l'exercice 2011**

-----

**Réunion du JEUDI 16 DECEMBRE 2010**

Réuni le jeudi 16 DECEMBRE 2010, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FERET, Arnaud FONTAINE, Jean-Pierre GODEFROY, Marie-Jeanne GOBERT, Frédérique HEURGUIER, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Sonia de la PROVOTE, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jérôme VIRLOUVET ;

Sont excusés :

Annie ANNE ayant donné pouvoir à Alain TOURRET,  
Philippe AUGIER,  
Alain CIVILISE ayant donné pouvoir à Marie-Jeanne GOBERT,  
François DIGARD ayant donné pouvoir à Anne-Marie COUSIN,  
Sophie GAUGAIN,  
Muriel JOZEAU-MARIGNE ayant donné pouvoir à Josiane TOMASETTO,  
Jean-Marc LEFRANC ayant donné pouvoir à Bertrand DENIAUD,  
Dominique LEFRANCOIS ayant donné pouvoir à Christian LEMARCHAND,  
Pierre MOURARET ayant donné pouvoir à Jean CHATELAIS,  
Valérie NOUVEL,  
Laurent SODINI ayant donné pouvoir à Vincent LOUVET,  
Jean-Louis VALENTIN,

**LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,**

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Après avoir pris connaissance de l'avis du Conseil Economique et Social Régional en date du 13 décembre 2010,

Après avoir entendu Mme PIOLINE, Présidente de la Commission n° 1 « Administration générale, Finances et Personnel »,

Après en avoir délibéré,

• **ADOpte**, par 32 voix pour, 11 contre : Joël BRUNEAU, Bertrand DENIAUD (ayant le pouvoir de Jean-Marc LEFRANC), Anne-Marie COUSIN (ayant le pouvoir de François DIGARD), Christian LEMARCHAND (ayant le pouvoir de Dominique LEFRANCOIS), Véronique LOUWAGIE, Brigitte LUYPAERT, Florence MAZIER, Sonia de la PROVOTE,

- le Budget Primitif de la Région pour l'exercice 2011, par chapitre, et pour un montant global de 661 736 972 € dont 246 902 238 € en section d'investissement et 414 834 734 € en section de fonctionnement ;

• **CONFIRME** la délégation de compétence accordée à la Commission Permanente pour procéder à l'affectation et/ou l'individualisation des crédits ;

• **AUTORISE** le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 10-95**

**sur le Budget Primitif de la Région pour l'exercice 2011 : vote des autorisations de programme et des autorisations d'engagement**

-----

**Réunion du JEUDI 16 DECEMBRE 2010**

Réuni le jeudi 16 DECEMBRE 2010, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FERET, Arnaud FONTAINE, Jean-Pierre GODEFROY, Marie-Jeanne GOBERT, Frédérique HEURGUIER, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Brigitte LUYPART, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Sonia de la PROVOTE, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jérôme VIRLOUVET ;

Sont excusés :

Annie ANNE ayant donné pouvoir à Alain TOURRET,  
Philippe AUGIER,  
Alain CIVILISE ayant donné pouvoir à Marie-Jeanne GOBERT,  
François DIGARD ayant donné pouvoir à Anne-Marie COUSIN,  
Sophie GAUGAIN,  
Muriel JOZEAU-MARIGNE ayant donné pouvoir à Josiane TOMASETTO,  
Jean-Marc LEFRANC ayant donné pouvoir à Bertrand DENIAUD,  
Dominique LEFRANCOIS ayant donné pouvoir à Christian LEMARCHAND,  
Pierre MOURARET ayant donné pouvoir à Jean CHATELAIS,  
Valérie NOUVEL,  
Laurent SODINI ayant donné pouvoir à Vincent LOUVET,  
Jean-Louis VALENTIN,

**LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,**

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Après avoir pris connaissance de l'avis du Conseil Economique et Social Régional en date du 13 décembre 2010,

Après avoir entendu Mme PIOLINE, Présidente de la Commission n° 1 « Administration générale, Finances et Personnel »,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**, par 32 voix pour, 11 contre : Joël BRUNEAU, Bertrand DENIAUD (ayant le pouvoir de Jean-Marc LEFRANC), Anne-Marie COUSIN (ayant le pouvoir de François DIGARD), Christian LEMARCHAND (ayant le pouvoir de Dominique LEFRANCOIS), Véronique LOUWAGIE, Brigitte LUYPAERT, Florence MAZIER, Sonia de la PROVOTE ;

- de voter, au titre du Budget Primitif 2011, un montant global d'autorisations de programme (AP) de 118 485 501 € et un montant global d'autorisations d'engagement (AE) de 293 289 568 €, conformément aux deux tableaux joints en annexes A et B ;
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 10-96**

**sur les recettes fiscales du budget primitif 2011 : fiscalité indirecte**

-----

**Réunion du JEUDI 16 DECEMBRE 2010**

Réuni le jeudi 16 DECEMBRE 2010, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FERET, Arnaud FONTAINE, Jean-Pierre GODEFROY, Marie-Jeanne GOBERT, Frédérique HEURGUIER, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Brigitte LUYPART, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Sonia de la PROVOTE, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jérôme VIRLOUVET ;

Sont excusés :

Annie ANNE ayant donné pouvoir à Alain TOURRET,  
Philippe AUGIER,  
Alain CIVILISE ayant donné pouvoir à Marie-Jeanne GOBERT,  
François DIGARD ayant donné pouvoir à Anne-Marie COUSIN,  
Sophie GAUGAIN,  
Muriel JOZEAU-MARIGNE ayant donné pouvoir à Josiane TOMASETTO,  
Jean-Marc LEFRANC ayant donné pouvoir à Bertrand DENIAUD,  
Dominique LEFRANCOIS ayant donné pouvoir à Christian LEMARCHAND,  
Pierre MOURARET ayant donné pouvoir à Jean CHATELAIS,  
Valérie NOUVEL,  
Laurent SODINI ayant donné pouvoir à Vincent LOUVET,  
Jean-Louis VALENTIN,

**LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,**

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Après avoir pris connaissance de l'avis du Conseil Economique et Social Régional en date du 13 décembre 2010,

Après avoir entendu Mme PIOLINE, Présidente de la Commission n° 1 « Administration générale, Finances et Personnel »,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**, par 32 voix pour, 11 contre : Joël BRUNEAU, Bertrand DENIAUD (ayant le pouvoir de Jean-Marc LEFRANC), Anne-Marie COUSIN (ayant le pouvoir de François DIGARD), Christian LEMARCHAND (ayant le pouvoir de Dominique LEFRANCOIS), Véronique LOUWAGIE, Brigitte LUYPAERT, Florence MAZIER, Sonia de la PROVOTE ;

- de reconduire pour 2011 :

- le tarif de la taxe sur les cartes grises à 29,73 €/CV,
- l'exonération à hauteur de 100 % de la taxe sur les cartes grises des véhicules fonctionnant au moyen de l'énergie électrique, du gaz naturel(GNV), du gaz de pétrole liquéfié (GPL) et du superéthanol E85,
- le tarif de la taxe sur les permis de conduire à 0 € ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 10-97**

**sur le Budget Primitif de la Région pour l'exercice 2011 : frais divers de gestion**

-----

**Réunion du JEUDI 16 DECEMBRE 2010**

Réuni le jeudi 16 DECEMBRE 2010, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FERET, Arnaud FONTAINE, Jean-Pierre GODEFROY, Marie-Jeanne GOBERT, Frédérique HEURGUIER, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Brigitte LUYPART, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Sonia de la PROVOTE, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Alain TOURET, Stéphane TRAVER, Jérôme VIRLOUVET ;

Sont excusés :

Annie ANNE ayant donné pouvoir à Alain TOURET,  
Philippe AUGIER,  
Alain CIVILISE ayant donné pouvoir à Marie-Jeanne GOBERT,  
François DIGARD ayant donné pouvoir à Anne-Marie COUSIN,  
Sophie GAUGAIN,  
Muriel JOZEAU-MARIGNE ayant donné pouvoir à Josiane TOMASETTO,  
Jean-Marc LEFRANC ayant donné pouvoir à Bertrand DENIAUD,  
Dominique LEFRANCOIS ayant donné pouvoir à Christian LEMARCHAND,  
Pierre MOURARET ayant donné pouvoir à Jean CHATELAIS,  
Valérie NOUVEL,  
Laurent SODINI ayant donné pouvoir à Vincent LOUVET,  
Jean-Louis VALENTIN,

**LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,**

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Après avoir pris connaissance de l'avis du Conseil Economique et Social Régional en date du 13 décembre 2010,

Après avoir entendu Mme PIOLINE, Présidente de la Commission n° 1 « Administration générale, Finances et Personnel »,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**, par 32 voix pour, 11 contre : Joël BRUNEAU, Bertrand DENIAUD (ayant le pouvoir de Jean-Marc LEFRANC), Anne-Marie COUSIN (ayant le pouvoir de François DIGARD), Christian LEMARCHAND (ayant le pouvoir de Dominique LEFRANCOIS), Véronique LOUWAGIE, Brigitte LUYPAERT, Florence MAZIER, Sonia de la PROVOTE ;

- d'affecter sur l'AP de type MO @ZIART « Acquisition d'œuvres d'art » de 9 500 € votée pour 2011 sur le chapitre 903, un dossier 11ZIART« acquisition d'œuvres d'art » d'un montant équivalent, le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;

- de confirmer la délégation de compétence accordée à la Commission Permanente pour procéder à l'individualisation et/ou à l'affectation des crédits ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 10-98**

**sur le Budget Primitif de la Région pour l'exercice 2011 : affaires juridiques**

-----

**Réunion du JEUDI 16 DECEMBRE 2010**

Réuni le jeudi 16 DECEMBRE 2010, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FERET, Arnaud FONTAINE, Jean-Pierre GODEFROY, Marie-Jeanne GOBERT, Frédérique HEURGUIER, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Brigitte LUYPART, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Sonia de la PROVOTE, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Alain TOURET, Stéphane TRAVERTE, Jérôme VIRLOUVET ;

Sont excusés :

Annie ANNE ayant donné pouvoir à Alain TOURET,  
Philippe AUGIER,  
Alain CIVILISE ayant donné pouvoir à Marie-Jeanne GOBERT,  
François DIGARD ayant donné pouvoir à Anne-Marie COUSIN,  
Sophie GAUGAIN,  
Muriel JOZEAU-MARIGNE ayant donné pouvoir à Josiane TOMASETTO,  
Jean-Marc LEFRANC ayant donné pouvoir à Bertrand DENIAUD,  
Dominique LEFRANCOIS ayant donné pouvoir à Christian LEMARCHAND,  
Pierre MOURARET ayant donné pouvoir à Jean CHATELAIS,  
Valérie NOUVEL,  
Laurent SODINI ayant donné pouvoir à Vincent LOUVET,  
Jean-Louis VALENTIN,

**LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,**

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Après avoir pris connaissance de l'avis du Conseil Economique et Social Régional en date du 13 décembre 2010,

Après avoir entendu Mme PIOLINE, Présidente de la Commission n° 1 « Administration générale, Finances et Personnel »,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**, par 32 voix pour, 11 contre : Joël BRUNEAU, Bertrand DENIAUD (ayant le pouvoir de Jean-Marc LEFRANC), Anne-Marie COUSIN (ayant le pouvoir de François DIGARD), Christian LEMARCHAND (ayant le pouvoir de Dominique LEFRANCOIS), Véronique LOUWAGIE, Brigitte LUYPAERT, Florence MAZIER, Sonia de la PROVOTE ;

- d'affecter :

- sur l'AE de type MO @ZJUS930 « assurances – services généraux » de 37 600 € votée pour 2011 sur le chapitre 930, un dossier 11ZJASAMO « assurances » d'un montant équivalent, le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière,

- sur l'AE de type MO @ZJUS932 « assurances – enseignements » de 30 800 € votée pour 2011 sur le chapitre 932, un dossier 11ZJBATEAU « assurances bateau » d'un montant équivalent, le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;

- de confirmer la délégation de compétence accordée à la Commission Permanente pour procéder à l'individualisation et/ou à l'affectation des crédits ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 10-99**

**sur le Budget Primitif de la Région pour l'exercice 2011 : patrimoine et logistique**

-----

**Réunion du JEUDI 16 DECEMBRE 2010**

Réuni le jeudi 16 DECEMBRE 2010, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FERET, Arnaud FONTAINE, Jean-Pierre GODEFROY, Marie-Jeanne GOBERT, Frédérique HEURGUIER, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Brigitte LUYPART, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Sonia de la PROVOTE, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jérôme VIRLOUVET ;

Sont excusés :

Annie ANNE ayant donné pouvoir à Alain TOURRET,  
Philippe AUGIER,  
Alain CIVILISE ayant donné pouvoir à Marie-Jeanne GOBERT,  
François DIGARD ayant donné pouvoir à Anne-Marie COUSIN,  
Sophie GAUGAIN,  
Muriel JOZEAU-MARIGNE ayant donné pouvoir à Josiane TOMASETTO,  
Jean-Marc LEFRANC ayant donné pouvoir à Bertrand DENIAUD,  
Dominique LEFRANCOIS ayant donné pouvoir à Christian LEMARCHAND,  
Pierre MOURARET ayant donné pouvoir à Jean CHATELAIS,  
Valérie NOUVEL,  
Laurent SODINI ayant donné pouvoir à Vincent LOUVET,  
Jean-Louis VALENTIN,

**LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,**

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Après avoir pris connaissance de l'avis du Conseil Economique et Social Régional en date du 13 décembre 2010,

Après avoir entendu Mme PIOLINE, Présidente de la Commission n° 1 « Administration générale, Finances et Personnel »,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**, par 32 voix pour, 11 contre : Joël BRUNEAU, Bertrand DENIAUD (ayant le pouvoir de Jean-Marc LEFRANC), Anne-Marie COUSIN (ayant le pouvoir de François DIGARD), Christian LEMARCHAND (ayant le pouvoir de Dominique LEFRANCOIS), Véronique LOUWAGIE, Brigitte LUYPAERT, Florence MAZIER, Sonia de la PROVOTE ;

• d'affecter, le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière :

#### ☐ **Investissement**

\* sur l'AP de type MO @ZPAMOGÉ « Fonctionnement des moyens généraux » de 939 620 € votée pour 2011 sur le chapitre 900, un dossier d'un montant équivalent,

\* sur l'AP de type MO @ZPESITC « Ecole Supérieure d'Ingénieurs des Travaux de la Construction (ESITC) » de 10 000 € votée pour 2011, sur le chapitre 902, un dossier « ESITC » d'un montant équivalent,

\* sur l'AP de type MO @ZPATRIX « Patrimoine immobilier de la Région » de 70 000 € votée pour 2011, sur le chapitre 903, un dossier « Associations culturelles » d'un montant équivalent,

\* sur l'AP de type MO @ZPIPCHEVA « Entretien IPC » de 40 000 € votée pour 2011, sur le chapitre 909, un dossier « Institut Pathologique du Cheval » d'un montant équivalent,

#### ☐ **Fonctionnement**

\* sur l'AE de type MO @ZP930 « Fonctionnement des services du CRBN » de 2 733 386 € votée pour 2011, sur le chapitre 930, un dossier « Fonctionnement moyens généraux » d'un montant équivalent,

\* sur l'AE de type MO @ZP932 « Fonctionnement au titre de l'Education » de 336 000 € votée pour 2011, sur le chapitre 932, un dossier « fonctionnement enseignement » d'un montant équivalent,

\* sur l'AE de type MO @ZP933 « Fonctionnement au titre de la Culture » de 302 450 € votée pour 2011, sur le chapitre 933, un dossier « fonctionnement culture » d'un montant équivalent,

\* sur l'AE de type MO @ZP939 « Fonctionnement au titre de l'action économique » de 25 000 € votée pour 2011, sur le chapitre 939, un dossier « fonctionnement action économique » d'un montant équivalent ;

- de confirmer la délégation de compétence accordée à la Commission Permanente pour procéder à l'individualisation et/ou à l'affectation des crédits ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 10-100**

**sur le Budget Primitif de la Région pour l'exercice 2011 : systèmes d'information**

-----

**Réunion du JEUDI 16 DECEMBRE 2010**

Réuni le jeudi 16 DECEMBRE 2010, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FERET, Arnaud FONTAINE, Jean-Pierre GODEFROY, Marie-Jeanne GOBERT, Frédérique HEURGUIER, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Brigitte LUYPART, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Sonia de la PROVOTE, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jérôme VIRLOUVET ;

Sont excusés :

Annie ANNE ayant donné pouvoir à Alain TOURRET,  
Philippe AUGIER,  
Alain CIVILISE ayant donné pouvoir à Marie-Jeanne GOBERT,  
François DIGARD ayant donné pouvoir à Anne-Marie COUSIN,  
Sophie GAUGAIN,  
Muriel JOZEAU-MARIGNE ayant donné pouvoir à Josiane TOMASETTO,  
Jean-Marc LEFRANC ayant donné pouvoir à Bertrand DENIAUD,  
Dominique LEFRANCOIS ayant donné pouvoir à Christian LEMARCHAND,  
Pierre MOURARET ayant donné pouvoir à Jean CHATELAIS,  
Valérie NOUVEL,  
Laurent SODINI ayant donné pouvoir à Vincent LOUVET,  
Jean-Louis VALENTIN,

**LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,**

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Après avoir pris connaissance de l'avis du Conseil Economique et Social Régional en date du 13 décembre 2010,

Après avoir entendu Mme PIOLINE, Présidente de la Commission n° 1 « Administration générale, Finances et Personnel »,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**, par 32 voix pour, 11 contre : Joël BRUNEAU, Bertrand DENIAUD (ayant le pouvoir de Jean-Marc LEFRANC), Anne-Marie COUSIN (ayant le pouvoir de François DIGARD), Christian LEMARCHAND (ayant le pouvoir de Dominique LEFRANCOIS), Véronique LOUWAGIE, Brigitte LUYPAERT, Florence MAZIER, Sonia de la PROVOTE ;

- d'affecter, le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière :

- \* sur l'AE de type MO @ZMSG « Informatique des services généraux » de 2 390 000 € votée pour 2011 sur le chapitre 930, un dossier « informatisation des services » d'un montant équivalent,

- \* sur l'AP de type MO @ZMSG « Informatique des services généraux » de 2 272 000 € votée pour 2011 sur le chapitre 900, un dossier « informatisation des services » d'un montant équivalent ;

- de confirmer la délégation de compétence accordée à la Commission Permanente pour procéder à l'individualisation et/ou à l'affectation des crédits ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 10-101**

**sur le Budget Primitif de la Région pour l'exercice 2011 : évaluation des politiques publiques**

-----

**Réunion du JEUDI 16 DECEMBRE 2010**

Réuni le jeudi 16 DECEMBRE 2010, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FERET, Arnaud FONTAINE, Jean-Pierre GODEFROY, Marie-Jeanne GOBERT, Frédérique HEURGUIER, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Sonia de la PROVOTE, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jérôme VIRLOUVET ;

Sont excusés :

Annie ANNE ayant donné pouvoir à Alain TOURRET,  
Philippe AUGIER,  
Alain CIVILISE ayant donné pouvoir à Marie-Jeanne GOBERT,  
François DIGARD ayant donné pouvoir à Anne-Marie COUSIN,  
Sophie GAUGAIN,  
Muriel JOZEAU-MARIGNE ayant donné pouvoir à Josiane TOMASETTO,  
Jean-Marc LEFRANC ayant donné pouvoir à Bertrand DENIAUD,  
Dominique LEFRANCOIS ayant donné pouvoir à Christian LEMARCHAND,  
Pierre MOURARET ayant donné pouvoir à Jean CHATELAIS,  
Valérie NOUVEL,  
Laurent SODINI ayant donné pouvoir à Vincent LOUVET,  
Jean-Louis VALENTIN,

**LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,**

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Après avoir pris connaissance de l'avis du Conseil Economique et Social Régional en date du 13 décembre 2010,

Après avoir entendu Mme PIOLINE, Présidente de la Commission n° 1 « Administration générale, Finances et Personnel »,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**, par 32 voix pour, 11 contre : Joël BRUNEAU, Bertrand DENIAUD (ayant le pouvoir de Jean-Marc LEFRANC), Anne-Marie COUSIN (ayant le pouvoir de François DIGARD), Christian LEMARCHAND (ayant le pouvoir de Dominique LEFRANCOIS), Véronique LOUWAGIE, Brigitte LUYPAERT, Florence MAZIER, Sonia de la PROVOTE ;

- d'affecter sur l'AE de type MO @ZCA « évaluation des services généraux » de 236 173 € votée pour 2011 sur le chapitre 930, un dossier 11ZCEVA « Evaluation AE » d'un montant équivalent, le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;

- de confirmer la délégation de compétence accordée à la Commission Permanente pour procéder à l'individualisation et/ou à l'affectation des crédits ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes, et notamment les conventions, utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 10-102**

**sur le Budget Primitif de la Région pour l'exercice 2011 : promotion de la région**

-----

**Réunion du JEUDI 16 DECEMBRE 2010**

Réuni le jeudi 16 DECEMBRE 2010, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FERET, Arnaud FONTAINE, Jean-Pierre GODEFROY, Marie-Jeanne GOBERT, Frédérique HEURGUIER, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Brigitte LUYPART, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Sonia de la PROVOTE, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jérôme VIRLOUVET ;

Sont excusés :

Annie ANNE ayant donné pouvoir à Alain TOURRET,  
Philippe AUGIER,  
Alain CIVILISE ayant donné pouvoir à Marie-Jeanne GOBERT,  
François DIGARD ayant donné pouvoir à Anne-Marie COUSIN,  
Sophie GAUGAIN,  
Muriel JOZEAU-MARIGNE ayant donné pouvoir à Josiane TOMASETTO,  
Jean-Marc LEFRANC ayant donné pouvoir à Bertrand DENIAUD,  
Dominique LEFRANCOIS ayant donné pouvoir à Christian LEMARCHAND,  
Pierre MOURARET ayant donné pouvoir à Jean CHATELAIS,  
Valérie NOUVEL,  
Laurent SODINI ayant donné pouvoir à Vincent LOUVET,  
Jean-Louis VALENTIN,

**LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,**

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Après avoir pris connaissance de l'avis du Conseil Economique et Social Régional en date du 13 décembre 2010,

Après avoir entendu Mme PIOLINE, Présidente de la Commission n° 1 « Administration générale, Finances et Personnel »,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**, par 32 voix pour, 11 contre : Joël BRUNEAU, Bertrand DENIAUD (ayant le pouvoir de Jean-Marc LEFRANC), Anne-Marie COUSIN (ayant le pouvoir de François DIGARD), Christian LEMARCHAND (ayant le pouvoir de Dominique LEFRANCOIS), Véronique LOUWAGIE, Brigitte LUYPAERT, Florence MAZIER, Sonia de la PROVOTE ;

- d'affecter sur l'AE de type MO YBSPOHN « Sport de haut niveau » de 355 000 € votée pour 2011 sur le chapitre 933, un dossier « Actions pour le sport de haut niveau » d'un montant équivalent, le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;

- de confirmer la délégation de compétence accordée à la Commission Permanente pour procéder à l'individualisation et/ou à l'affectation des crédits ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 10-103**

**sur le Budget Primitif de la Région pour l'exercice 2011 : aménagement du territoire**

-----

**Réunion du JEUDI 16 DECEMBRE 2010**

Réuni le jeudi 16 DECEMBRE 2010, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FERET, Arnaud FONTAINE, Jean-Pierre GODEFROY, Marie-Jeanne GOBERT, Frédérique HEURGUIER, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Brigitte LUYPART, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Sonia de la PROVOTE, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jérôme VIRLOUVET ;

Sont excusés :

Annie ANNE ayant donné pouvoir à Alain TOURRET,  
Philippe AUGIER,  
Alain CIVILISE ayant donné pouvoir à Marie-Jeanne GOBERT,  
François DIGARD ayant donné pouvoir à Anne-Marie COUSIN,  
Sophie GAUGAIN,  
Muriel JOZEAU-MARIGNE ayant donné pouvoir à Josiane TOMASETTO,  
Jean-Marc LEFRANC ayant donné pouvoir à Bertrand DENIAUD,  
Dominique LEFRANCOIS ayant donné pouvoir à Christian LEMARCHAND,  
Pierre MOURARET ayant donné pouvoir à Jean CHATELAIS,  
Valérie NOUVEL,  
Laurent SODINI ayant donné pouvoir à Vincent LOUVET,  
Jean-Louis VALENTIN,

**LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,**

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Après avoir pris connaissance de l'avis du Conseil Economique et Social Régional en date du 13 décembre 2010,

Après avoir entendu M. DESCHAMPS, Vice-Président en charge de l'Aménagement du territoire et du développement durable,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**, par 32 voix pour, 11 contre : Joël BRUNEAU, Bertrand DENIAUD (ayant le pouvoir de Jean-Marc LEFRANC), Anne-Marie COUSIN (ayant le pouvoir de François DIGARD), Christian LEMARCHAND (ayant le pouvoir de Dominique LEFRANCOIS), Véronique LOUWAGIE, Brigitte LUYPAERT, Florence MAZIER, Sonia de la PROVOTE ;

- d'affecter sur l'AE de type SUB 5UCPCO « cotisations politiques territoriale et contractuelle », de 6 000 € votée pour 2011 sur le chapitre 935, un dossier « 10UCOTISAF » d'un montant équivalent, le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;

- de donner délégation à la Commission Permanente pour la révision des modalités et l'approbation des avenants aux conventions de soutien à l'ingénierie signées avec les 13 structures porteuses des pays ;

- de confirmer la délégation de compétence accordée à la Commission Permanente pour procéder à l'individualisation et/ou à l'affectation des crédits ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 10-104**

**sur le Budget Primitif de la Région pour l'exercice 2011 : transports**

-----

**Réunion du JEUDI 16 DECEMBRE 2010**

Réuni le jeudi 16 DECEMBRE 2010, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FERET, Arnaud FONTAINE, Jean-Pierre GODEFROY, Marie-Jeanne GOBERT, Frédérique HEURGUIER, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Brigitte LUYPART, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Sonia de la PROVOTE, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jérôme VIRLOUVET ;

Sont excusés :

Annie ANNE ayant donné pouvoir à Alain TOURRET,  
Philippe AUGIER,  
Alain CIVILISE ayant donné pouvoir à Marie-Jeanne GOBERT,  
François DIGARD ayant donné pouvoir à Anne-Marie COUSIN,  
Sophie GAUGAIN,  
Muriel JOZEAU-MARIGNE ayant donné pouvoir à Josiane TOMASETTO,  
Jean-Marc LEFRANC ayant donné pouvoir à Bertrand DENIAUD,  
Dominique LEFRANCOIS ayant donné pouvoir à Christian LEMARCHAND,  
Pierre MOURARET ayant donné pouvoir à Jean CHATELAIS,  
Valérie NOUVEL,  
Laurent SODINI ayant donné pouvoir à Vincent LOUVET,  
Jean-Louis VALENTIN,

**LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,**

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Après avoir pris connaissance de l'avis du Conseil Economique et Social Régional en date du 13 décembre 2010,

Après avoir entendu M. MOURARET, Vice-Président en charge des Transports,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**, par 32 voix pour, 11 contre : Joël BRUNEAU, Bertrand DENIAUD (ayant le pouvoir de Jean-Marc LEFRANC), Anne-Marie COUSIN (ayant le pouvoir de François DIGARD), Christian LEMARCHAND (ayant le pouvoir de Dominique LEFRANCOIS), Véronique LOUWAGIE, Brigitte LUYPAERT, Florence MAZIER, Sonia de la PROVOTE ;

- d'affecter, le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière :

- \* sur l'AE de type SUB 5QBFE « Exploitation » de 61 150 000 € votée pour 2011 sur le chapitre 938, les dossiers suivants :

- 53 917 064,40 € 11QFECONV au titre du dossier « Dessertes ferroviaires TER »,

- 1 615 000,00 € au titre du dossier 11QBFETAR « Tarifications TER »,

- \* sur l'AP de type SUB 5QBRR « Routes » de 200 000 € votée pour 2011 sur le chapitre 908, un dossier 11QBRNA « Infrastructures routières nationales » d'un montant équivalent ;

- d'attribuer :

→ sur le chapitre 938 du Budget de la Région, à la SNCF :

- 53 917 064,40 € au titre de la « Contribution prévisionnelle TER 2011 »,
  - 711 000 € au titre du produit tarifaire « Boos'ter »,
  - 481 950 € au titre du produit tarifaire « Liber'ter »,
  - 422 050 € au titre du produit tarifaire « Solidari'ter formation »,

→ sur le chapitre 908 du Budget de la Région à la SAFER de Basse-Normandie :

- 200 000 € au titre des acquisitions foncières ;

- de confirmer la délégation de compétence accordée à la Commission Permanente pour procéder à l'individualisation et/ou à l'affectation des crédits ;

décision.

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 10-105**

**sur le Budget Primitif de la Région pour l'exercice 2011 : aéroports, ports et activités maritimes**

-----

**Réunion du JEUDI 16 DECEMBRE 2010**

Réuni le jeudi 16 DECEMBRE 2010, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FERET, Arnaud FONTAINE, Jean-Pierre GODEFROY, Marie-Jeanne GOBERT, Frédérique HEURGUIER, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Sonia de la PROVOTE, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jérôme VIRLOUVET ;

Sont excusés :

Annie ANNE ayant donné pouvoir à Alain TOURRET,  
Philippe AUGIER,  
Alain CIVILISE ayant donné pouvoir à Marie-Jeanne GOBERT,  
François DIGARD ayant donné pouvoir à Anne-Marie COUSIN,  
Sophie GAUGAIN,  
Muriel JOZEAU-MARIGNE ayant donné pouvoir à Josiane TOMASETTO,  
Jean-Marc LEFRANC ayant donné pouvoir à Bertrand DENIAUD,  
Dominique LEFRANCOIS ayant donné pouvoir à Christian LEMARCHAND,  
Pierre MOURARET ayant donné pouvoir à Jean CHATELAIS,  
Valérie NOUVEL,  
Laurent SODINI ayant donné pouvoir à Vincent LOUVET,  
Jean-Louis VALENTIN,

## **LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,**

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Après avoir pris connaissance de l'avis du Conseil Economique et Social Régional en date du 13 décembre 2010,

Après avoir entendu M. MOURARET, Vice-Président en charge des Transports,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**, par 32 voix pour, 11 contre : Joël BRUNEAU, Bertrand DENIAUD (ayant le pouvoir de Jean-Marc LEFRANC), Anne-Marie COUSIN (ayant le pouvoir de François DIGARD), Christian LEMARCHAND (ayant le pouvoir de Dominique LEFRANCOIS), Véronique LOUWAGIE, Brigitte LUYPAERT, Florence MAZIER, Sonia de la PROVOTE ;

• d'affecter, le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière :

### **□ Offre aéroportuaire normande**

\* sur l'AP de type SUB 5QATR « Travaux aéroports » de 1 078 000 € votée pour 2011 sur le chapitre 908, un dossier 11QASYNDEI « Aéroports » d'un montant équivalent »,

\* sur l'AE de type SUB 5QAET « Etudes Aéroports » de 240 000 € votée pour 2011 sur le chapitre 938, un dossier 11QASYNMIF « Aéroport de Deauville-Normandie » d'un montant équivalent ;

### **□ Ports de commerce**

\* sur l'AP de type SUB 5KACOM « Ports de commerce » de 1 880 000 € votée pour 2011 sur le chapitre 908, un dossier 11KSYNPNAI « Ports Normands Associés » d'un montant équivalent »,

\* sur l'AE de type SUB 5KACOM « Ports de commerce » de 559 000 € votée pour 2011 sur le chapitre 938, les dossiers suivants :

- 540 000 € au titre du dossier 11KSYNPNAF « Ports Normands Associés »
- 6 300 € au titre du dossier 11KPORTCOF « Ports de commerce ».

### **□ Sécurité maritime**

\* sur l'AP de type SUB 5MLSEC « Sécurité maritime » de 170 000 € votée pour 2011 sur le chapitre 909, un dossier 11MSECUMEI « Sécurité maritime » d'un montant équivalent »,

- d'attribuer, le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière :

- sur le chapitre 908 du Budget de la Région

- 1 078 000 € au Syndicat Mixte de l'Aéroport de Deauville-Normandie, pour l'année 2011,
- 1 880 000 € au Syndicat Mixte Régional des Ports de Caen-Ouistreham et de Cherbourg – PNA, pour l'année 2011,

- sur le chapitre 938 du Budget de la Région

- 240 000 € au Syndicat Mixte de l'Aéroport de Deauville-Normandie, pour l'année 2011,
- 540 000 € au Syndicat Mixte Régional des Ports de Caen-Ouistreham et de Cherbourg – PNA, pour l'année 2011 ;

- sur le chapitre 909 du Budget de la Région

- 170 000 € à la Société Nationale de Sauvetage en Mer, pour l'année 2011,

- de confirmer la délégation de compétence accordée à la Commission Permanente pour procéder à l'individualisation et/ou à l'affectation des crédits ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 10-106**

**sur le Budget Primitif de la Région pour l'exercice 2011 : développement numérique du territoire**

-----

**Réunion du JEUDI 16 DECEMBRE 2010**

Réuni le jeudi 16 DECEMBRE 2010, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FERET, Arnaud FONTAINE, Jean-Pierre GODEFROY, Marie-Jeanne GOBERT, Frédérique HEURGUIER, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Sonia de la PROVOTE, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jérôme VIRLOUVET ;

Sont excusés :

Annie ANNE ayant donné pouvoir à Alain TOURRET,  
Philippe AUGIER,  
Alain CIVILISE ayant donné pouvoir à Marie-Jeanne GOBERT,  
François DIGARD ayant donné pouvoir à Anne-Marie COUSIN,  
Sophie GAUGAIN,  
Muriel JOZEAU-MARIGNE ayant donné pouvoir à Josiane TOMASETTO,  
Jean-Marc LEFRANC ayant donné pouvoir à Bertrand DENIAUD,  
Dominique LEFRANCOIS ayant donné pouvoir à Christian LEMARCHAND,  
Pierre MOURARET ayant donné pouvoir à Jean CHATELAIS,  
Valérie NOUVEL,  
Laurent SODINI ayant donné pouvoir à Vincent LOUVET,  
Jean-Louis VALENTIN,

**LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,**

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Après avoir pris connaissance de l'avis du Conseil Economique et Social Régional en date du 13 décembre 2010,

Après avoir entendu M. SODINI, en charge du développement numérique des territoires, des solidarités et de l'habitat,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**, par 32 voix pour, 11 contre : Joël BRUNEAU, Bertrand DENIAUD (ayant le pouvoir de Jean-Marc LEFRANC), Anne-Marie COUSIN (ayant le pouvoir de François DIGARD), Christian LEMARCHAND (ayant le pouvoir de Dominique LEFRANCOIS), Véronique LOUWAGIE, Brigitte LUYPAERT, Florence MAZIER, Sonia de la PROVOTE ;

- d'affecter, le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière :

- \* sur l'AP de type SUB 5QNTIC « Soutien aux projets TIC » de 2 600 000 € votée pour 2011, sur le chapitre 905, un dossier 11QNHDBNI « Haut débit », d'un montant équivalent,

- \* sur l'AP de type MO 5QNNUM « Soutien aux projets Usage numérique » de 300 000 € votée pour 2011, sur le chapitre 905, un dossier 11QNPLAI « Plateforme Usage Num » d'un montant équivalent ,

- \* sur l'AP de type MO 5QNVIK « Réseau Régional VIKMAN » de 300 000 € votée pour 2011 sur le chapitre 905, un dossier 11QNVIK5I« Réseau Régional Vikman investissement » d'un montant équivalent ;

- \* sur l'AE de type SUB 5QNTIC « Soutien aux projets TIC » de 1 000 000 € votée pour 2011 sur le chapitre 935, les dossiers suivants :

- 800 000 € au titre du dossier 11QNEPNBNF « Espaces Publics Numériques »,

- 200 000 € au titre du dossier 11QNUSANF « Projets usages Num » ;

- \* sur l'AE de type MO 5QNTIC « Soutien aux projets TIC » de 250 000 € votée pour 2011 sur le chapitre 935, un dossier 11QNZNMF « Soutien aux projets ZMN » d'un montant équivalent ;

- de confirmer la délégation de compétence accordée à la Commission Permanente pour procéder à l'individualisation et/ou à l'affectation des crédits ;

décision.

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 10-107**

**sur le Budget Primitif de la Région pour l'exercice 2011 : éducation et enseignement supérieur**

-----

**Réunion du JEUDI 16 DECEMBRE 2010**

Réuni le jeudi 16 DECEMBRE 2010, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FERET, Arnaud FONTAINE, Jean-Pierre GODEFROY, Marie-Jeanne GOBERT, Frédérique HEURGUIER, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Sonia de la PROVOTE, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jérôme VIRLOUVET ;

Sont excusés :

Annie ANNE ayant donné pouvoir à Alain TOURRET,  
Philippe AUGIER,  
Alain CIVILISE ayant donné pouvoir à Marie-Jeanne GOBERT,  
François DIGARD ayant donné pouvoir à Anne-Marie COUSIN,  
Sophie GAUGAIN,  
Muriel JOZEAU-MARIGNE ayant donné pouvoir à Josiane TOMASETTO,  
Jean-Marc LEFRANC ayant donné pouvoir à Bertrand DENIAUD,  
Dominique LEFRANCOIS ayant donné pouvoir à Christian LEMARCHAND,  
Pierre MOURARET ayant donné pouvoir à Jean CHATELAIS,  
Valérie NOUVEL,  
Laurent SODINI ayant donné pouvoir à Vincent LOUVET,  
Jean-Louis VALENTIN,

**LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,**

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Après avoir pris connaissance de l'avis du Conseil Economique et Social Régional en date du 13 décembre 2010,

Après avoir entendu Mme FERET, Vice-Présidente en charge de l'Education et de l'Enseignement Supérieur,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**, par 32 voix pour, 11 contre : Joël BRUNEAU, Bertrand DENIAUD (ayant le pouvoir de Jean-Marc LEFRANC), Anne-Marie COUSIN (ayant le pouvoir de François DIGARD), Christian LEMARCHAND (ayant le pouvoir de Dominique LEFRANCOIS), Véronique LOUWAGIE, Brigitte LUYPAERT, Florence MAZIER, Sonia de la PROVOTE ;

• d'affecter, le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière :

❑ **« Moyens des lycées »**

\* sur l'AE de type SUB 5LDOT « Dotations de fonctionnement des EPLE » de 29 195 400 € votée pour 2011, sur le chapitre 932, les montants suivants :

- 21 607 263 € au titre du dossier 11LDOTAF « Fonctionnement des établissements publics »,
- 7 588 137 € au titre du dossier 11LFORFAIF « Forfait d'externat des lycées privés »,

\* sur l'AP de type SUB 5LEQU « Equipement des lycées » de 8 440 320 € votée pour 2011, sur le chapitre 902, les montants suivants :

- 5 332 233 € au titre du dossier 11LEQPEDAI « Equipements pédagogiques dans les EPLE »,
- 782 487 € au titre du dossier 11LEQUSGLI « Equipement du service général des lycées »,
- 2 325 600 € au titre du dossier 11LPRIVEI « Equipements des lycées privés » ;

❑ **Politique éducative**

\* sur l'AE de type SUB 5LPOL « Politique éducative » de 2 369 870 € votée pour 2011, sur le chapitre 932, les montants suivants :

- 900 000 € au titre du dossier 11LBOITEF « Boîtes à outils – tenues professionnelles »,
- 303 800 € au titre du dossier 11LFSRF « Fonds social régional »,
- 350 000 € au titre du dossier 11LMOBILIF « Bourses de mobilité »,
- 65 170 € au titre du dossier 11LMEMORIF « Mémorial »,
- 750 900 € au titre du dossier 11LBUDPARF « Budget participatif »,

\* sur l'AP de type SUB 5LPOL « Politique éducative » de 388 800 € votée pour 2011, sur le chapitre 902, un dossier 11LENTI « Espaces numériques de travail », d'un montant équivalent ;

❑ **Sanitaire et social**

\* sur l'AE de type SUB 5EFSS « Financement des étudiants et des établissements de formations sanitaires et sociales » de 24 720 334 € votée pour 2011, sur le chapitre 931, les montants suivants :

- 3 118 000 € au titre du dossier 11ESBOURSF « Bourses »,
- 1 648 320 € au titre du dossier 11ESGRATUF « Gratuité des études »,
- 19 954 014 € au titre du dossier 11ESECOLF « Financement des écoles et instituts de formations »,

• de confirmer la délégation de compétence accordée à la Commission Permanente pour procéder à l'individualisation et/ou à l'affectation des crédits ;

• d'autoriser le Président à signer tous les actes, et notamment les conventions, utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 10-108**

**sur le Budget Primitif de la Région pour l'exercice 2011 : Europe et international**

-----

**Réunion du JEUDI 16 DECEMBRE 2010**

Réuni le jeudi 16 DECEMBRE 2010, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FERET, Arnaud FONTAINE, Jean-Pierre GODEFROY, Marie-Jeanne GOBERT, Frédérique HEURGUIER, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Brigitte LUYPART, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Sonia de la PROVOTE, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jérôme VIRLOUVET ;

Sont excusés :

Annie ANNE ayant donné pouvoir à Alain TOURRET,  
Philippe AUGIER,  
Alain CIVILISE ayant donné pouvoir à Marie-Jeanne GOBERT,  
François DIGARD ayant donné pouvoir à Anne-Marie COUSIN,  
Sophie GAUGAIN,  
Muriel JOZEAU-MARIGNE ayant donné pouvoir à Josiane TOMASETTO,  
Jean-Marc LEFRANC ayant donné pouvoir à Bertrand DENIAUD,  
Dominique LEFRANCOIS ayant donné pouvoir à Christian LEMARCHAND,  
Pierre MOURARET ayant donné pouvoir à Jean CHATELAIS,  
Valérie NOUVEL,  
Laurent SODINI ayant donné pouvoir à Vincent LOUVET,  
Jean-Louis VALENTIN,

**LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,**

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Après avoir pris connaissance de l'avis du Conseil Economique et Social Régional en date du 13 décembre 2010,

Après avoir entendu M. TOURRET, Vice-Président en charge des coopérations internationales et interrégionales, du tourisme et de la réunification,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**, par 32 voix pour, 11 contre :Joël BRUNEAU, Bertrand DENIAUD (ayant le pouvoir de Jean-Marc LEFRANC), Anne-Marie COUSIN (ayant le pouvoir de François DIGARD), Christian LEMARCHAND (ayant le pouvoir de Dominique LEFRANCOIS), Véronique LOUWAGIE, Brigitte LUYPAERT, Florence MAZIER, Sonia de la PROVOTE ;

- d'affecter, le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière :

- sur l'AP de type MO 5YAEROIN« Divers Investissement Europe International » de 12 000 € votée pour 2011 sur le chapitre 900, un dossier 11YADEPINV « Dépenses diverses DAERI en investissement » d'un montant équivalent,

- sur l'AE de type MO 5YAMO « Europe Actions Diverses » de 804 259 € votée pour 2011 sur le chapitre 930, un dossier 11YA« Dépenses Relations Internationales » d'un montant équivalent ;

- de confirmer la délégation de compétence accordée à la Commission Permanente pour procéder à l'individualisation et/ou à l'affectation des crédits ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 10-109**

**sur le Budget Primitif de la Région pour l'exercice 2011 : tourisme**

-----

**Réunion du JEUDI 16 DECEMBRE 2010**

Réuni le jeudi 16 DECEMBRE 2010, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FERET, Arnaud FONTAINE, Jean-Pierre GODEFROY, Marie-Jeanne GOBERT, Frédérique HEURGUIER, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Brigitte LUYPART, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Sonia de la PROVOTE, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jérôme VIRLOUVET ;

Sont excusés :

Annie ANNE ayant donné pouvoir à Alain TOURRET,  
Philippe AUGIER,  
Alain CIVILISE ayant donné pouvoir à Marie-Jeanne GOBERT,  
François DIGARD ayant donné pouvoir à Anne-Marie COUSIN,  
Sophie GAUGAIN,  
Muriel JOZEAU-MARIGNE ayant donné pouvoir à Josiane TOMASETTO,  
Jean-Marc LEFRANC ayant donné pouvoir à Bertrand DENIAUD,  
Dominique LEFRANCOIS ayant donné pouvoir à Christian LEMARCHAND,  
Pierre MOURARET ayant donné pouvoir à Jean CHATELAIS,  
Valérie NOUVEL,  
Laurent SODINI ayant donné pouvoir à Vincent LOUVET,  
Jean-Louis VALENTIN,

**LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,**

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Après avoir pris connaissance de l'avis du Conseil Economique et Social Régional en date du 13 décembre 2010,

Après avoir entendu M. TOURRET, Vice-Président en charge des coopérations internationales et interrégionales, du tourisme et de la réunification,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**, par 32 voix pour, 11 contre : Joël BRUNEAU, Bertrand DENIAUD (ayant le pouvoir de Jean-Marc LEFRANC), Anne-Marie COUSIN (ayant le pouvoir de François DIGARD), Christian LEMARCHAND (ayant le pouvoir de Dominique LEFRANCOIS), Véronique LOUWAGIE, Brigitte LUYPAERT, Florence MAZIER, Sonia de la PROVOTE, le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière,

- d'affecter, sur l'AE de type SUB 5TI « Promotion touristique régionale » de 2 280 000 € votée pour 2011 sur le chapitre 939, un dossier 11TIMAGE « Image de la Normandie » d'un montant équivalent ;

- d'attribuer, sur le chapitre 939 du budget de la Région, une subvention de 2 280 000 € au Comité Régional du Tourisme de Normandie, pour la mise en œuvre de son programme d'actions 2011 ;

- de confirmer la délégation de compétence accordée à la Commission Permanente pour procéder à l'individualisation et/ou à l'affectation des crédits ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 10-110**

**sur le Budget Primitif de la Région pour l'exercice 2011 : formation professionnelle et apprentissage**

-----

**Réunion du JEUDI 16 DECEMBRE 2010**

Réuni le jeudi 16 DECEMBRE 2010, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FERET, Arnaud FONTAINE, Jean-Pierre GODEFROY, Marie-Jeanne GOBERT, Frédérique HEURGUIER, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Sonia de la PROVOTE, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jérôme VIRLOUVET ;

Sont excusés :

Annie ANNE ayant donné pouvoir à Alain TOURRET,  
Philippe AUGIER,  
Alain CIVILISE ayant donné pouvoir à Marie-Jeanne GOBERT,  
François DIGARD ayant donné pouvoir à Anne-Marie COUSIN,  
Sophie GAUGAIN,  
Muriel JOZEAU-MARIGNE ayant donné pouvoir à Josiane TOMASETTO,  
Jean-Marc LEFRANC ayant donné pouvoir à Bertrand DENIAUD,  
Dominique LEFRANCOIS ayant donné pouvoir à Christian LEMARCHAND,  
Pierre MOURARET ayant donné pouvoir à Jean CHATELAIS,  
Valérie NOUVEL,  
Laurent SODINI ayant donné pouvoir à Vincent LOUVET,  
Jean-Louis VALENTIN,

**LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,**

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Après avoir pris connaissance de l'avis du Conseil Economique et Social Régional en date du 13 décembre 2010,

Après avoir entendu M. SOUBIEN, Vice-Président en charge de la Formation et de la politique de l'emploi,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**, par 32 voix pour, 11 contre : Joël BRUNEAU, Bertrand DENIAUD (ayant le pouvoir de Jean-Marc LEFRANC), Anne-Marie COUSIN (ayant le pouvoir de François DIGARD), Christian LEMARCHAND (ayant le pouvoir de Dominique LEFRANCOIS), Véronique LOUWAGIE, Brigitte LUYPAERT, Florence MAZIER, Sonia de la PROVOTE ;

- d'affecter, le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière, sur l'AE de type SUB 5JAIC « Indemnités compensatrices versées aux employeurs d'apprentis » de 23 000 000 € votée pour 2011 sur le chapitre 931, un dossier 11JAE « Indemnités aux employeurs d'apprentis » d'un montant équivalent ;

- de confirmer la délégation de compétence accordée à la Commission Permanente pour procéder à l'individualisation et/ou à l'affectation des crédits ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 10-111**

**sur le Budget Primitif de la Région pour l'exercice 2011 : recherche, innovation, pôles et filières**

-----

**Réunion du JEUDI 16 DECEMBRE 2010**

Réuni le jeudi 16 DECEMBRE 2010, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FERET, Arnaud FONTAINE, Jean-Pierre GODEFROY, Marie-Jeanne GOBERT, Frédérique HEURGUIER, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Sonia de la PROVOTE, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jérôme VIRLOUVET ;

Sont excusés :

Annie ANNE ayant donné pouvoir à Alain TOURRET,  
Philippe AUGIER,  
Alain CIVILISE ayant donné pouvoir à Marie-Jeanne GOBERT,  
François DIGARD ayant donné pouvoir à Anne-Marie COUSIN,  
Sophie GAUGAIN,  
Muriel JOZEAU-MARIGNE ayant donné pouvoir à Josiane TOMASETTO,  
Jean-Marc LEFRANC ayant donné pouvoir à Bertrand DENIAUD,  
Dominique LEFRANCOIS ayant donné pouvoir à Christian LEMARCHAND,  
Pierre MOURARET ayant donné pouvoir à Jean CHATELAIS,  
Valérie NOUVEL,  
Laurent SODINI ayant donné pouvoir à Vincent LOUVET,  
Jean-Louis VALENTIN,

**LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,**

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Après avoir pris connaissance de l'avis du Conseil Economique et Social Régional en date du 13 décembre 2010,

Après avoir entendu M. BONNEAU, Vice-Président en charge de l'Economie, de la Recherche, de l'Innovation et des Jeux Equestres,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**, par 32 voix pour, 11 contre : Joël BRUNEAU, Bertrand DENIAUD (ayant le pouvoir de Jean-Marc LEFRANC), Anne-Marie COUSIN (ayant le pouvoir de François DIGARD), Christian LEMARCHAND (ayant le pouvoir de Dominique LEFRANCOIS), Véronique LOUWAGIE, Brigitte LUYPAERT, Florence MAZIER, Sonia de la PROVOTE, le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière,

- d'affecter, sur l'AE de type SUB 5RFRI « Fonds Régional de Recherche et d'Innovation » de 10 651 846 € votée pour 2011 sur le chapitre 939, un dossier 11RMIRIAD « Fonctionnement de l'EPL MIRIADE » d'un montant de 1 106 000 € ;

- d'attribuer, sur le chapitre 939 du budget de la Région, une subvention de 1 106 000 € à l'EPL MIRIADE, au titre du fonctionnement de l'année 2011 ;

- de confirmer la délégation de compétence accordée à la Commission Permanente pour procéder à l'individualisation et/ou à l'affectation des crédits ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 10-112**

**sur l'aménagement du territoire : adaptation du dispositif d'appui à l'ingénierie des territoires bas-normands 2007-2013**

-----

**Réunion du VENDREDI 17 DECEMBRE 2010**

Réuni le Vendredi 17 DECEMBRE 2010, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FERET, Arnaud FONTAINE, Sophie GAUGAIN, Jean-Pierre GODEFROY, Frédérique HEURGUIER, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Jean-Marc LEFRANC, Dominique LEFRANCOIS, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Sonia de la PROVOTE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jérôme VIRLOUVET ;

Sont excusés :

Annie ANNE ayant donné pouvoir à Alain TOURRET,  
Sylvie DELAUNAY ayant donné pouvoir à Philippe BONNEAU,  
Marie-Jeanne GOBERT ayant donné pouvoir à M. CHATELAIS,  
Pierre MOURARET ayant donné pouvoir à Alain CIVILISE,  
Josiane TOMASETTO ayant donné pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNE,  
Jean-Louis VALENTIN ayant donné pouvoir à Florence MAZIER.

**LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,**

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Après avoir entendu M. DESCHAMPS, Vice-Président en charge de l'Aménagement du territoire et du développement durable,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'adopter les nouvelles modalités d'appui à l'ingénierie des territoires de projets, jointes en annexe ;
- de déléguer à la Commission Permanente l'approbation des avenants aux conventions d'ingénierie avec les pays pour mettre en œuvre les nouvelles dispositions ;
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

- - - - -

**DELIBERATION**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 10-113**

**sur l'environnement – préserver les ressources en eau et gérer les risques naturels**

- - - - -

**Réunion du VENDREDI 17 DECEMBRE 2010**

Réuni le Vendredi 17 DECEMBRE 2010, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FERET, Arnaud FONTAINE, Sophie GAUGAIN, Jean-Pierre GODEFROY, Frédérique HEURGUIER, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Jean-Marc LEFRANC, Dominique LEFRANCOIS, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Brigitte LUYPART, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Sonia de la PROVOTE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERET, Jérôme VIRLOUVET ;

Sont excusés :

Annie ANNE ayant donné pouvoir à Alain TOURRET,  
Sylvie DELAUNAY ayant donné pouvoir à Philippe BONNEAU,  
Marie-Jeanne GOBERT ayant donné pouvoir à Jean CHATELAIS,  
Pierre MOURARET ayant donné pouvoir à M. CIVILISE,  
Josiane TOMASETTO ayant donné pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNE,  
Jean-Louis VALENTIN ayant donné pouvoir à Florence MAZIER.

**LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,**

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Après avoir entendu M. DESCHAMPS, Vice-Président en charge de l'Aménagement du territoire et du développement durable,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'adopter, dans le cadre du programme « EAU'bjectif Basse-Normandie », les modalités d'intervention de la Région modifiées, figurant en annexe. Sauf indication contraire dans le corps de l'annexe, ces nouvelles modalités entreront en vigueur dès que la délibération aura un caractère exécutoire ;

- d'abroger, à compter du 18 décembre 2010, les dispositifs d'aide suivants :

- aide au traitement de l'azote et du phosphore par les stations d'épuration de plus de 10 000 équivalents-habitants ;
- aide à la gestion de terrains acquis par une collectivité sur un bassin d'alimentation de captage d'eau,
- aide à l'acquisition de récupérateurs d'eau de pluie par les particuliers ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION  
du CONSEIL REGIONAL**

**N° 10-114**

**sur les formations sanitaires et sociales**

-----

**Réunion du VENDREDI 17 DECEMBRE 2010**

Réuni le Vendredi 17 DECEMBRE 2010, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Jean-Karl DESCHAMPS,

Sont présents :

Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FERET, Arnaud FONTAINE, Sophie GAUGAIN, Jean-Pierre GODEFROY, Frédérique HEURGUIER, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Jean-Marc LEFRANC, Dominique LEFRANCOIS, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Brigitte LUYPART, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Sonia de la PROVOTE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURET, Stéphane TRAVERT, Jérôme VIRLOUVET ;

Sont excusés :

Annie ANNE ayant donné pouvoir à Alain TOURET,  
M. BEAUVAIS,  
Sylvie DELAUNAY ayant donné pouvoir à Philippe BONNEAU,  
Marie-Jeanne GOBERT ayant donné pouvoir à M. CHATELAIS,  
Pierre MOURARET ayant donné pouvoir à Alain CIVILISE,  
Josiane TOMASETTO ayant donné pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNE,  
Jean-Louis VALENTIN ayant donné pouvoir à Florence MAZIER.

**LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,**

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Après avoir entendu Mme FERET, Vice-Présidente en charge de l'Education et de l'Enseignement supérieur,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'autoriser le Président à signer :

- la convention de partenariat pour l'organisation des formations en soins infirmiers conduisant à la collation du grade de licence, jointe à l'annexe 1,

- tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 10-115**

**sur l'Education, l'Enseignement supérieur, la Culture**

-----

**Réunion du VENDREDI 17 DECEMBRE 2010**

Réuni le Vendredi 17 DECEMBRE 2010, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Jean-Karl DESCHAMPS,

Sont présents :

Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FERET, Sophie GAUGAIN, Jean-Pierre GODEFROY, Frédérique HEURGUIER, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Jean-Marc LEFRANC, Dominique LEFRANCOIS, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Sonia de la PROVOTE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jérôme VIRLOUVET ;

Sont excusés :

Annie ANNE ayant donné pouvoir à Alain TOURRET,  
Laurent BEAUVAIS,  
Sylvie DELAUNAY ayant donné pouvoir à Philippe BONNEAU,  
Arnaud FONTAINE ayant donné pouvoir à Léone BESNARD,  
Marie-Jeanne GOBERT ayant donné pouvoir à Jean CHATELAIS,  
Hélène MIALON-BURGAT ayant donné pouvoir à Vincent LOUVET,  
Pierre MOURARET ayant donné pouvoir à M. CIVILISE,  
Josiane TOMASETTO ayant donné pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNE,  
Jean-Louis VALENTIN ayant donné pouvoir à Florence MAZIER.

**LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,**

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Après avoir entendu Mme FERET, Vice-Présidente en charge de l'Education et de l'Enseignement supérieur,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'approuver :

- les termes des statuts d'un établissement public de coopération culturelle (EPCC) gérant une activité d'enseignement regroupant les écoles d'art de Caen et de Cherbourg-Octeville dénommé « ESAM C<sup>2</sup> », joints en annexe ;

- la participation du Conseil Régional en qualité de membre fondateur aux côtés de la Communauté d'agglomération Caen La Mer, de la Ville de Cherbourg-Octeville et de l'Etat, Ministère de la Culture et de la Communication ;

- la participation, au titre de membres fondateurs, des conseils généraux du Calvados et de la Manche, à la création de cet établissement, sous réserve de l'adoption des délibérations concordantes de ces collectivités. Dans cette hypothèse, ces dernières seraient représentées au Conseil d'Administration de l'EPCC par un élu désigné au sein de leur assemblée pour la durée de son mandat, et les articles 1<sup>er</sup> et 6 des statuts joints en annexe, seraient modifiés en ce sens ;

- de demander au Préfet de Région l'adoption de l'arrêté permettant la création de cet EPCC ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

## **REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

### **DELIBERATION du CONSEIL REGIONAL**

**N° 10-116**

**sur l'agriculture**

-----

### **Réunion du VENDREDI 17 DECEMBRE 2010**

Réuni le Vendredi 17 DECEMBRE 2010, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Jean-Karl DESCHAMPS,

#### **Sont présents :**

Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FERET, Sophie GAUGAIN, Jean-Pierre GODEFROY, Frédérique HEURGUIER, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Jean-Marc LEFRANC, Dominique LEFRANCOIS, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Sonia de la PROVOTE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jérôme VIRLOUVET ;

#### **Sont excusés :**

Annie ANNE ayant donné pouvoir à Alain TOURRET,  
Laurent BEAUVAIS,  
Sylvie DELAUNAY ayant donné pouvoir à Philippe BONNEAU,  
Arnaud FONTAINE ayant donné pouvoir à Léone BESNARD,  
Marie-Jeanne GOBERT ayant donné pouvoir à Jean CHATELAIS,  
Hélène MIALON-BURGAT ayant donné pouvoir à Vincent LOUVET,  
Pierre MOURARET ayant donné pouvoir à M. CIVILISE,  
Josiane TOMASETTO ayant donné pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNE,  
Jean-Louis VALENTIN ayant donné pouvoir à Florence MAZIER.

### **LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,**

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Après avoir entendu M. DUFOUR, Vice-Président en charge de l'Agriculture,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'approuver

- les nouveaux dispositifs suivants :

- « le contrat de transmission », joint en annexe 1,
    - « l'aide à la location des terres », joint en annexe 2,
    - « l'aide à la location des bâtiments d'exploitation et/ou de la maison d'habitation », joint en annexe 3,
    - « l'aide aux aménagements de prairies », joint en annexe 10,
    - « le chèque conseil agricole », joint en annexe 11,
    - « l'aide aux investissements des porteurs de projets de la filière équine – programmes d'actions », joint en annexe 13,
    - « le soutien au développement économique de la filière équine – programme d'actions », joint en annexe 14,
    - « le soutien aux projets R&D labellisés par le Pôle de compétitivité filière équine », joint en annexe 15,
    - « l'aide au reboisement de peuplements forestiers pauvres », joint en annexe 16,

- les modifications aux dispositifs d'aides suivants :

- « le Plan Végétal Environnement (PVE) », joint en annexe 4,
    - « le Plan de Modernisation des Bâtiments d'Elevage (PMBE), secteur bovin-ovin-caprin », joint en annexe 5,
    - « le Plan de Modernisation des Bâtiments d'Elevage (PMBE), secteur avicole », joint en annexe 6,
    - « l'aide aux investissements collectifs CUMA », joint en annexe 7,
    - « l'aide à la transformation et commercialisation de produits fermiers », joint en annexe 8,
    - « l'aide aux investissements nécessaires à une démarche qualité », joint en annexe 9,
    - le soutien aux projets « initiative et synergie partenariale pour le développement de pratiques novatrices et durables en réponse aux besoins des professionnels », joint en annexe 12,

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général Adjoint,

Christophe QUINTELIER

**REGION BASSE-NORMANDIE**

- - - - -

**DELIBERATION  
du CONSEIL REGIONAL**

**N° 10-117**

**sur l'agriculture : modification des statuts du Syndicat mixte pour la Recherche et le Développement de la filière équine dans le Calvados et en Basse-Normandie**

- - - - -

**Réunion du VENDREDI 17 DECEMBRE 2010**

Réuni le Vendredi 17 DECEMBRE 2010, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Jean-Karl DESCHAMPS,

Sont présents :

Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FERET, Sophie GAUGAIN, Jean-Pierre GODEFROY, Frédérique HEURGUIER, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Jean-Marc LEFRANC, Dominique LEFRANCOIS, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Sonia de la PROVOTE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURET, Stéphane TRAVERT, Jérôme VIRLOUVET ;

Sont excusés :

Annie ANNE ayant donné pouvoir à Alain TOURET,  
Laurent BEAUVAIS,  
Sylvie DELAUNAY ayant donné pouvoir à Philippe BONNEAU,  
Arnaud FONTAINE ayant donné pouvoir à Léone BESNARD,  
Marie-Jeanne GOBERT ayant donné pouvoir à Jean CHATELAIS,  
Hélène MIALON-BURGAT ayant donné pouvoir à Vincent LOUVET,  
Pierre MOURARET ayant donné pouvoir à M. CIVILISE,  
Josiane TOMASETTO ayant donné pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNE,  
Jean-Louis VALENTIN ayant donné pouvoir à Florence MAZIER.

**LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,**

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Après avoir entendu M. DUFOUR, Vice-Président en charge de l'Agriculture,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'approuver les modifications de l'article 1 des statuts du Syndicat mixte pour la Recherche et le Développement de la Filière équine dans le Calvados et en Basse-Normandie en ces termes :

« Article 1 : Constitution du Syndicat :

*En application des articles L 5721-1 à L 5722-9 du CGCT, il est créé un syndicat mixte dénommé Normandie Hippicum Valley entre :*

- *la Région Basse-Normandie,*
- *le Département du Calvados.*

*La Communauté de Communes du Pays d'Auge Dozuléen (COPADOZ) et la commune de Goustranville ont la qualité d'invités permanents et bénéficieront, à ce titre, chacun d'une voix consultative ».*

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général Adjoint,

Christophe QUINTELIER

**REGION BASSE-NORMANDIE**

- - - - -

**DELIBERATION  
du CONSEIL REGIONAL**

**N° 10-118**

**sur l'agriculture – projet Equiplateforme – acquisition de foncier**

- - - - -

**Réunion du VENDREDI 17 DECEMBRE 2010**

Réuni le Vendredi 17 DECEMBRE 2010, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FERET, Sophie GAUGAIN, Jean-Pierre GODEFROY, Frédérique HEURGUIER, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Jean-Marc LEFRANC, Dominique LEFRANCOIS, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Sonia de la PROVOTE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jérôme VIRLOUVET ;

Sont excusés :

Annie ANNE ayant donné pouvoir à Alain TOURRET,  
Sylvie DELAUNAY ayant donné pouvoir à Philippe BONNEAU,  
Arnaud FONTAINE ayant donné pouvoir à Léone BESNARD,  
Marie-Jeanne GOBERT ayant donné pouvoir à Jean CHATELAIS,  
Hélène MIALON-BURGAT ayant donné pouvoir à Vincent LOUVET,  
Pierre MOURARET ayant donné pouvoir à M. CIVILISE,  
Josiane TOMASETTO ayant donné pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNE,  
Jean-Louis VALENTIN ayant donné pouvoir à Florence MAZIER.

**LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,**

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Après avoir entendu M. DUFOUR, Vice-Président en charge de l'Agriculture,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'appuyer la demande de Monsieur Chilzt auprès de la commune de Goustranville de classement des terres de son exploitation en Zone d'Agriculture Protégée, conformément au plan joint en annexe, sous réserve d'un avis favorable de la Préfecture quant à la pertinence de cette démarche pour ce type de territoire,

- de retenir le principe d'attribution d'une subvention au profit de la commune de Goustranville dont le montant sera ajusté en fonction des besoins de cette dernière,

- de déléguer à la Commission Permanente le soin d'attribuer cette subvention après que son montant aura été décidé, en concertation avec la commune de Goustranville ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général Adjoint,

Christophe QUINTELIER

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION  
du CONSEIL REGIONAL**

**N° 10-119**

**sur la pêche et les cultures marines – ex FRIP**

-----

**Réunion du VENDREDI 17 DECEMBRE 2010**

Réuni le Vendredi 17 DECEMBRE 2010, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FERET, Sophie GAUGAIN, Jean-Pierre GODEFROY, Frédérique HEURGUIER, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Jean-Marc LEFRANC, Dominique LEFRANCOIS, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Sonia de la PROVOTE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jérôme VIRLOUVET ;

Sont excusés :

Annie ANNE ayant donné pouvoir à Alain TOURRET,  
Sylvie DELAUNAY ayant donné pouvoir à Philippe BONNEAU,  
Arnaud FONTAINE ayant donné pouvoir à Léone BESNARD,  
Marie-Jeanne GOBERT ayant donné pouvoir à Jean CHATELAIS,  
Hélène MIALON-BURGAT ayant donné pouvoir à Vincent LOUVET,  
Pierre MOURARET ayant donné pouvoir à M. CIVILISE,  
Josiane TOMASETTO ayant donné pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNE,  
Jean-Louis VALENTIN ayant donné pouvoir à Florence MAZIER.

**LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,**

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Après avoir entendu M. TRAVERT, Conseiller Régional en charge de la Pêche, de l'Aquaculture et des ressources marines,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**, à l'unanimité,

- de résilier la convention du 05 décembre 1994 signée entre le CEBANOR et Monsieur Yvon DAVID ;
- d'accorder la remise gracieuse des sommes dues par Monsieur Yvon DAVID à la Région, au titre de l'avance remboursable accordée par délibération de la Commission Permanente du 18 novembre 1994 pour l'aide aux entreprises en difficultés dans le cadre du renforcement de leurs fonds propres (plan PUECH), soit 11 857,18 € ;
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général Adjoint,

Christophe QUINTELIER

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 10-120**

**sur l'animation territoriale – déploiement des Comités Locaux Emploi Formation sur  
l'ensemble des territoires bas-normands**

-----

**Réunion du VENDREDI 17 DECEMBRE 2010**

Réuni le Vendredi 17 DECEMBRE 2010, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FERET, Sophie GAUGAIN, Jean-Pierre GODEFROY, Frédérique HEURGUIER, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Jean-Marc LEFRANC, Dominique LEFRANCOIS, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Sonia de la PROVOTE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jérôme VIRLOUVET ;

Sont excusés :

Annie ANNE ayant donné pouvoir à Alain TOURRET,  
Sylvie DELAUNAY ayant donné pouvoir à Philippe BONNEAU,  
Arnaud FONTAINE ayant donné pouvoir à Léone BESNARD,  
Marie-Jeanne GOBERT ayant donné pouvoir à Jean CHATELAIS,  
Hélène MIALON-BURGAT ayant donné pouvoir à Vincent LOUVET,  
Pierre MOURARET ayant donné pouvoir à M. CIVILISE,  
Josiane TOMASETTO ayant donné pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNE,  
Jean-Louis VALENTIN ayant donné pouvoir à Florence MAZIER.

**LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,**

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Après avoir entendu M. SOUBIEN, Vice-Président en charge de la formation et de la politique de l'emploi,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**, à l'unanimité,

• d'adopter la mise en œuvre de la démarche d'animation territoriale sur les champs de l'emploi et de la Formation Professionnelle sur les zones d'animation suivantes, conformément à l'annexe jointe :

- Pays du Cotentin
- Pays de la Baie du Mont-Saint-Michel
- Bassin d'emploi du Centre Manche
- Pays de Caen et de Falaise
- Pays d'Auge
- Bassin d'emploi de Vire
- Bassin d'emploi de Bayeux
- Pays du Bocage
- Bassin d'emploi de Vire
- Pays d'Alençon
- Pays d'Argentan et du Pays d'Auge Ornaïs

• d'autoriser le Président :

- à désigner un représentant de la Région pour chaque zone d'animation, afin de coprésider les comités locaux emploi-formation avec un représentant de l'Etat,

- à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 10-121**

**sur la formation tout au long de la vie – rémunération des stagiaires de la formation professionnelle continue**

-----

**Réunion du VENDREDI 17 DECEMBRE 2010**

Réuni le Vendredi 17 DECEMBRE 2010, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FERET, Sophie GAUGAIN, Jean-Pierre GODEFROY, Frédérique HEURGUIER, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Jean-Marc LEFRANC, Dominique LEFRANCOIS, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Sonia de la PROVOTE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jérôme VIRLOUVET ;

Sont excusés :

Annie ANNE ayant donné pouvoir à Alain TOURRET,  
Sylvie DELAUNAY ayant donné pouvoir à Philippe BONNEAU,  
Arnaud FONTAINE ayant donné pouvoir à Léone BESNARD,  
Marie-Jeanne GOBERT ayant donné pouvoir à Jean CHATELAIS,  
Hélène MIALON-BURGAT ayant donné pouvoir à Vincent LOUVET,  
Pierre MOURARET ayant donné pouvoir à M. CIVILISE,  
Josiane TOMASETTO ayant donné pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNE,  
Jean-Louis VALENTIN ayant donné pouvoir à Florence MAZIER.

**LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,**

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Après avoir entendu M. SOUBIEN, Vice-Président en charge de la formation et de la politique de l'emploi,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**, à l'unanimité,

- de décaler la date d'entrée en vigueur du Règlement Régional de la Rémunération des Stagiaires de la Formation Professionnelle Continue joint en annexe, au 1<sup>er</sup> janvier 2011 au lieu du 1<sup>er</sup> septembre 2010, pour des raisons techniques liées au développement d'un nouvel outil informatique de gestion de la rémunération ;

- de déroger au principe de non –antériorité des actes juridiques ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION  
du CONSEIL REGIONAL**

**N° 10-122**

**sur le dispositif « adultes relais »**

-----

**Réunion du VENDREDI 17 DECEMBRE 2010**

Réuni le Vendredi 17 DECEMBRE 2010, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FERET, Sophie GAUGAIN, Jean-Pierre GODEFROY, Frédérique HEURGUIER, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Jean-Marc LEFRANC, Dominique LEFRANCOIS, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Sonia de la PROVOTE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jérôme VIRLOUVET ;

Sont excusés :

Annie ANNE ayant donné pouvoir à Alain TOURRET,  
Sylvie DELAUNAY ayant donné pouvoir à Philippe BONNEAU,  
Arnaud FONTAINE ayant donné pouvoir à Léone BESNARD,  
Marie-Jeanne GOBERT ayant donné pouvoir à Jean CHATELAIS,  
Hélène MIALON-BURGAT ayant donné pouvoir à Vincent LOUVET,  
Pierre MOURARET ayant donné pouvoir à M. CIVILISE,  
Josiane TOMASETTO ayant donné pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNE,  
Jean-Louis VALENTIN ayant donné pouvoir à Florence MAZIER.

**LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,**

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Après avoir entendu M. SOUBIEN, Vice-Président en charge de la formation et de la politique de l'emploi,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'arrêter le dispositif « Adultes relais » et de ne plus accepter de nouvelles demandes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011 ;
- de poursuivre le paiement des conventions triennales, pour les aides Adultes-Relais accordées avant le 1<sup>er</sup> janvier 2011 ;
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 10-123**

**sur les fonds structurels européens : micro-projets FSE – modification du règlement de la subvention**

-----

**Réunion du VENDREDI 17 DECEMBRE 2010**

Réuni le Vendredi 17 DECEMBRE 2010, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FERET, Sophie GAUGAIN, Jean-Pierre GODEFROY, Frédérique HEURGUIER, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Jean-Marc LEFRANC, Dominique LEFRANCOIS, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Sonia de la PROVOTE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jérôme VIRLOUVET ;

Sont excusés :

Annie ANNE ayant donné pouvoir à Alain TOURRET,  
Sylvie DELAUNAY ayant donné pouvoir à Philippe BONNEAU,  
Arnaud FONTAINE ayant donné pouvoir à Léone BESNARD,  
Marie-Jeanne GOBERT ayant donné pouvoir à Jean CHATELAIS,  
Hélène MIALON-BURGAT ayant donné pouvoir à Vincent LOUVET,  
Pierre MOURARET ayant donné pouvoir à M. CIVILISE,  
Josiane TOMASETTO ayant donné pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNE,  
Jean-Louis VALENTIN ayant donné pouvoir à Florence MAZIER.

**LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,**

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Après avoir entendu M. SOUBIEN, Vice-Président en charge de la formation et de la politique de l'emploi,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'approuver le règlement de subvention de la mesure « initiatives locales : accès au FSE des petits porteurs de projets associatifs » modifié, joint en annexe ;
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

## **REGION BASSE-NORMANDIE**

- - - - -

### **DELIBERATION du CONSEIL REGIONAL**

**N° 10-124**

**sur le développement économique – appel à projets pour l'exportation en faveur des entreprises**

- - - - -

**Réunion du VENDREDI 17 DECEMBRE 2010**

Réuni le Vendredi 17 DECEMBRE 2010, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

#### **Sont présents :**

Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FERET, Sophie GAUGAIN, Jean-Pierre GODEFROY, Frédérique HEURGUIER, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Jean-Marc LEFRANC, Dominique LEFRANCOIS, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Sonia de la PROVOTE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jérôme VIRLOUVET ;

#### **Sont excusés :**

Annie ANNE ayant donné pouvoir à Alain TOURRET,  
Sylvie DELAUNAY ayant donné pouvoir à Philippe BONNEAU,  
Arnaud FONTAINE ayant donné pouvoir à Léone BESNARD,  
Marie-Jeanne GOBERT ayant donné pouvoir à Jean CHATELAIS,  
Hélène MIALON-BURGAT ayant donné pouvoir à Vincent LOUVET,  
Pierre MOURARET ayant donné pouvoir à M. CIVILISE,  
Josiane TOMASETTO ayant donné pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNE,  
Jean-Louis VALENTIN ayant donné pouvoir à Florence MAZIER.

#### **LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,**

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Après avoir entendu M. BONNEAU, 6<sup>ème</sup> Vice-Président en charge de l'Economie, de la Recherche, de l'Innovation et des Jeux Equestres Mondiaux,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'approuver le règlement de l'appel à projets pour l'exportation APPEX, applicable à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011, joint en annexe ;
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général Adjoint,

Christophe QUINTELIER

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION  
du CONSEIL REGIONAL**

**N° 10-125**

**sur le développement économique – modification du règlement ARE (avance régionale à l'entreprise)**

-----

**Réunion du VENDREDI 17 DECEMBRE 2010**

Réuni le Vendredi 17 DECEMBRE 2010, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FERET, Sophie GAUGAIN, Jean-Pierre GODEFROY, Frédérique HEURGUIER, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Jean-Marc LEFRANC, Dominique LEFRANCOIS, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Sonia de la PROVOTE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jérôme VIRLOUVET ;

Sont excusés :

Annie ANNE ayant donné pouvoir à Alain TOURRET,  
Sylvie DELAUNAY ayant donné pouvoir à Philippe BONNEAU,  
Arnaud FONTAINE ayant donné pouvoir à Léone BESNARD,  
Marie-Jeanne GOBERT ayant donné pouvoir à Jean CHATELAIS,  
Hélène MIALON-BURGAT ayant donné pouvoir à Vincent LOUVET,  
Pierre MOURARET ayant donné pouvoir à M. CIVILISE,  
Josiane TOMASETTO ayant donné pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNE,  
Jean-Louis VALENTIN ayant donné pouvoir à Florence MAZIER.

**LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,**

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Après avoir entendu M. BONNEAU, 6<sup>ème</sup> Vice-Président en charge de l'Economie, de la Recherche, de l'Innovation et des Jeux Equestres Mondiaux,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'adopter les modifications, applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2011, apportées au règlement ARE, joint en annexe ;
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général Adjoint,

Christophe QUINTELIER

**REGION BASSE-NORMANDIE**

- - - - -

**DELIBERATION  
du CONSEIL REGIONAL**

**N° 10-126**

**sur le développement économique – remise gracieuse de prime à la réduction des charges**

- - - - -

**Réunion du VENDREDI 17 DECEMBRE 2010**

Réuni le Vendredi 17 DECEMBRE 2010, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FERET, Sophie GAUGAIN, Jean-Pierre GODEFROY, Frédérique HEURGUIER, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Jean-Marc LEFRANC, Dominique LEFRANCOIS, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Sonia de la PROVOTE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jérôme VIRLOUVET ;

Sont excusés :

Annie ANNE ayant donné pouvoir à Alain TOURRET,  
Sylvie DELAUNAY ayant donné pouvoir à Philippe BONNEAU,  
Arnaud FONTAINE ayant donné pouvoir à Léone BESNARD,  
Marie-Jeanne GOBERT ayant donné pouvoir à Jean CHATELAIS,  
Hélène MIALON-BURGAT ayant donné pouvoir à Vincent LOUVET,  
Pierre MOURARET ayant donné pouvoir à M. CIVILISE,  
Josiane TOMASETTO ayant donné pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNE,  
Jean-Louis VALENTIN ayant donné pouvoir à Florence MAZIER.

**LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,**

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Après avoir entendu M. BONNEAU, 6<sup>ème</sup> Vice-Président en charge de l'Economie, de la Recherche, de l'Innovation et des Jeux Equestres Mondiaux,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'accorder au responsable de l'entreprise figurant dans le tableau joint en annexe, une remise gracieuse de prime à la réduction des charges du montant total de la dette soit 3 048,98 € dont il est redevable ;
- d'annuler le titre de recettes de 3 048,98 € émis à son encontre ;
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général Adjoint,

Christophe QUINTELIER

**REGION BASSE-NORMANDIE**

- - - - -

**DELIBERATION  
du CONSEIL REGIONAL**

**N° 10-127**

**sur l'économie sociale et solidaire – nouveaux dispositifs des aides régionales**

- - - - -

**Réunion du VENDREDI 17 DECEMBRE 2010**

Réuni le Vendredi 17 DECEMBRE 2010, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FERET, Sophie GAUGAIN, Jean-Pierre GODEFROY, Frédérique HEURGUIER, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Jean-Marc LEFRANC, Dominique LEFRANCOIS, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Sonia de la PROVOTE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jérôme VIRLOUVET ;

Sont excusés :

Annie ANNE ayant donné pouvoir à Alain TOURRET,  
Sylvie DELAUNAY ayant donné pouvoir à Philippe BONNEAU,  
Arnaud FONTAINE ayant donné pouvoir à Léone BESNARD,  
Marie-Jeanne GOBERT ayant donné pouvoir à Jean CHATELAIS,  
Hélène MIALON-BURGAT ayant donné pouvoir à Vincent LOUVET,  
Pierre MOURARET ayant donné pouvoir à M. CIVILISE,  
Josiane TOMASETTO ayant donné pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNE,  
Jean-Louis VALENTIN ayant donné pouvoir à Florence MAZIER.

**LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,**

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Après avoir entendu Sylvie ERRARD,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'adopter :

- le règlement « aides au porteur de projet d'économie sociale et solidaire », joint à l'annexe 1,

- le nouveau règlement de l'appel à projets « ensemble, nos idées deviennent projets », joint à l'annexe 2,

- d'abroger :

- le règlement « aide à l'investissement pour les projets d'utilité sociale », adopté par délibération n°06-44 de l'Assemblée Plénière du 23 juin 2006,

- le règlement modificatif de l'appel à projets « ensemble, nos idées deviennent projets », adopté par délibération n°09-70 de l'Assemblée Plénière du 18 juin 2009,

- le règlement « soutien à l'expérimentation en lien avec la mesure FSE 4.2-3 », adopté par délibération n°08-62 de l'Assemblée Plénière du 20 juin 2008 et complété par délibération n°09-97 de l'Assemblée Plénière du 24 septembre 2009 ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général Adjoint,

Christophe QUINTELIER

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 10-128**

**sur les marchés : information sur les marchés publics et accords-cadres du 1<sup>er</sup> juin 2010  
au 31 juillet 2010**

-----

**Réunion du VENDREDI 17 DECEMBRE 2010**

Réuni le Vendredi 17 DECEMBRE 2010, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FERET, Sophie GAUGAIN, Jean-Pierre GODEFROY, Frédérique HEURGUIER, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Jean-Marc LEFRANC, Dominique LEFRANCOIS, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Sonia de la PROVOTE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jérôme VIRLOUVET ;

Sont excusés :

Annie ANNE ayant donné pouvoir à Alain TOURRET,  
Sylvie DELAUNAY ayant donné pouvoir à Philippe BONNEAU,  
Arnaud FONTAINE ayant donné pouvoir à Léone BESNARD,  
Marie-Jeanne GOBERT ayant donné pouvoir à Jean CHATELAIS,  
Hélène MIALON-BURGAT ayant donné pouvoir à Vincent LOUVET,  
Pierre MOURARET ayant donné pouvoir à M. CIVILISE,  
Josiane TOMASETTO ayant donné pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNE,  
Jean-Louis VALENTIN ayant donné pouvoir à Florence MAZIER.

**LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,**

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Après avoir entendu Mme PIOLINE, Vice-Présidente du Conseil Régional, en charge de l'Administration générale, des Finances et du Personnel,

Après en avoir délibéré,

• **DONNE ACTE**, au Président du Conseil Régional des informations sur les marchés publics et accords-cadres conclus du 1<sup>er</sup> juin 2010 au 31 juillet 2010, conformément à l'annexe jointe.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 10-129**

**sur les actions en justice : information sur les actions en justice de la Région du 2 avril 2010 au 31 octobre 2010**

-----

**Réunion du VENDREDI 17 DECEMBRE 2010**

Réuni le Vendredi 17 DECEMBRE 2010, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FERET, Sophie GAUGAIN, Jean-Pierre GODEFROY, Frédérique HEURGUIER, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Jean-Marc LEFRANC, Dominique LEFRANCOIS, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Sonia de la PROVOTE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jérôme VIRLOUVET ;

Sont excusés :

Annie ANNE ayant donné pouvoir à Alain TOURRET,  
Sylvie DELAUNAY ayant donné pouvoir à Philippe BONNEAU,  
Arnaud FONTAINE ayant donné pouvoir à Léone BESNARD,  
Marie-Jeanne GOBERT ayant donné pouvoir à Jean CHATELAIS,  
Hélène MIALON-BURGAT ayant donné pouvoir à Vincent LOUVET,  
Pierre MOURARET ayant donné pouvoir à M. CIVILISE,  
Josiane TOMASETTO ayant donné pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNE,  
Jean-Louis VALENTIN ayant donné pouvoir à Florence MAZIER.

**LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,**

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Après avoir entendu Mme PIOLINE, Vice-Présidente du Conseil Régional, en charge de l'Administration générale, des Finances et du Personnel,

Après en avoir délibéré,

• **DONNE ACTE**, au Président du Conseil Régional des informations sur les actions en justice de la Région du 2 avril 2010 au 31 octobre 2010, conformément à l'annexe jointe.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 10-130**

**sur le Budget Primitif de la Région pour l'exercice 2011 : personnel de la Région**

-----

**Réunion du JEUDI 16 DECEMBRE 2010**

Réuni le jeudi 16 DECEMBRE 2010, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FERET, Arnaud FONTAINE, Jean-Pierre GODEFROY, Marie-Jeanne GOBERT, Frédérique HEURGUIER, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Brigitte LUYPART, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Sonia de la PROVOTE, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jérôme VIRLOUVET ;

Sont excusés :

Annie ANNE ayant donné pouvoir à Alain TOURRET,  
Philippe AUGIER,  
Alain CIVILISE ayant donné pouvoir à Marie-Jeanne GOBERT,  
François DIGARD ayant donné pouvoir à Anne-Marie COUSIN,  
Sophie GAUGAIN,  
Muriel JOZEAU-MARIGNE ayant donné pouvoir à Josiane TOMASETTO,  
Jean-Marc LEFRANC ayant donné pouvoir à Bertrand DENIAUD,  
Dominique LEFRANCOIS ayant donné pouvoir à Christian LEMARCHAND,  
Pierre MOURARET ayant donné pouvoir à Jean CHATELAIS,  
Valérie NOUVEL,  
Laurent SODINI ayant donné pouvoir à Vincent LOUVET,  
Jean-Louis VALENTIN,

**LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,**

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Après avoir pris connaissance de l'avis du Conseil Economique et Social Régional en date du 13 décembre 2010,

Après avoir entendu Mme PIOLINE, Présidente de la Commission n° 1 « Administration générale, Finances et Personnel »,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**, par 32 voix pour, 11 contre : Joël BRUNEAU, Bertrand DENIAUD (ayant le pouvoir de Jean-Marc LEFRANC), Anne-Marie COUSIN (ayant le pouvoir de François DIGARD), Christian LEMARCHAND (ayant le pouvoir de Dominique LEFRANCOIS), Véronique LOUWAGIE, Brigitte LUYPAERT, Florence MAZIER, Sonia de la PROVOTE ;

□ EFFECTIF PERMANENT DU PERSONNEL DE LA REGION :

- de supprimer les postes suivants :

→ *Dans les lycées, dans le cadre de l'optimisation de la gestion des moyens dans les lycées :*

- 4 postes d'agent entretien aide de restauration
- 1 poste d'ouvrier de maintenance bâtiment
- 2 postes de magasinier.

→ *Au siège de la Région, dans le cadre des réorganisations de l'année 2010, suite au départ ou au redéploiement de personnes sur d'autres fonction courant 2011 :*

- 1 poste de chargé de mission auprès de la Direction générale – grade directeur
- 1 poste d'agent de mandatement (adjoint administratif de 2ème classe) et 1 poste de chargé de gestion (rédacteur) à la direction des finances
- 1 poste d'assistant de gestion (adjoint administratif de 2ème classe) et 1 poste de chargé de gestion (rédacteur) à la direction de l'innovation, de la recherche, de l'économie et du tourisme.

- de créer les postes suivants :

Pour la direction de l'innovation, de la recherche, de l'économie et du tourisme :

- 1 chargé de mission recherche correspondant au grade d'ingénieur ou ingénieur principal,
- 1 directeur adjoint.

Pour la direction de l'aménagement et du développement durable :

- 1 poste de technicien

Pour la direction des systèmes d'informations :

- 1 chef de projet correspondant au grade d'ingénieur ou ingénieur principal,

Pour la direction de la culture :

- 1 chargé de mission pour le développement culturel des territoires, correspondant au grade d'attaché ou attaché principal,

Pour la direction des ressources humaines :

- 1 chargé de mission compétences correspondant au grade d'attaché ou attaché principal,

Pour la direction de l'éducation et de l'enseignement supérieur :

- 1 chargé de mission pour les crédits de fonctionnement des EPLE, correspondant au grade d'attaché ou attaché principal,
- 1 conseiller technique cuisine et 1 conseiller technique entretien, correspondant aux grades de technicien, principal ou chef,

Pour la direction des affaires européennes et relations internationales :

- 1 poste de chargé de mission aux relations internationales correspondant au grade d'attaché ou attaché principal.

- de procéder, pour ajuster les qualifications aux besoins de l'institution, aux transformations suivantes :

- 1 emploi de directeur en 1 poste d'administrateur territorial
- 1 poste d'ingénieur en 1 poste d'attaché territorial

Parmi les postes de catégorie A, à défaut de candidatures statutaires satisfaisantes, ceux-ci pourront être pourvus par un cadre A contractuel recruté en application de l'article 3, alinéa 5 de la loi du 26 janvier 1984. Ces cadres seront rémunérés selon leur niveau de diplôme et leur expérience professionnelle par référence aux grilles correspondantes et pourront bénéficier du régime indemnitaire afférant.

#### □ MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL

- de prévoir la mise à disposition au sein de structures externes, le personnel suivant :

- Un attaché au centre de promotion de l'élevage
- Un attaché et un directeur au centre sportif normand
- Un attaché, un rédacteur et un ingénieur à Normandie 2014
- Un directeur et un administrateur à la Miriade
- Un attaché principal au nouveau syndicat mixte pour la recherche équine.

Ces mises à disposition donneront lieu à des remboursements ou des diminutions des subventions régionales selon les cas.

- d'autoriser le Président à signer les conventions de mises à disposition de ces personnes ;

#### □ POLITIQUE DE PREVENTION

- de procéder au recrutement de médecins territoriaux pour organiser le service de médecine professionnelle de la Région. L'effectif nécessaire correspond à un temps complet, mais l'étendue du territoire tendrait à privilégier des temps non complets sur chacun des départements.

Le statut applicable serait celui fixé par le décret 92-851 du 28 août 1992 modifié. Le régime indemnitaire à prévoir est celui des médecins inspecteurs de la santé avec les montants moyens suivants :

|                        | <b>Indemnité spéciale</b> | <b>Indemnité de technicité</b> |
|------------------------|---------------------------|--------------------------------|
| Médecin hors classe    | <b>3 660,00 €</b>         | <b>6 590,00 €</b>              |
| Médecin de 1ère classe | <b>3 455,00 €</b>         | <b>5 100,00 €</b>              |
| Médecin de 2ème classe | <b>3 420,00 €</b>         | <b>5 080,00 €</b>              |

#### □ COLLABORATEURS DES GROUPES D'ELUS

- de renouveler pour 3 ans soit jusqu'au 31 décembre 2013, 4 contrats de collaborateurs de groupe d'Elus passés en application de la loi n°95-65 du 19 janvier 1995 relative au financement de la vie politique et arrivant à échéance le 31 décembre 2010 ;

- de prévoir le recrutement à mi-temps d'un collaborateur pour le Groupe Europe Ecologie, en application du règlement intérieur du Conseil Régional ;

- d'imputer les dépenses qui résulteront des présentes dispositions sur les crédits ouverts à cet effet sur les chapitres 930, 932, 933 et 944 du Budget de la Région ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR